

## LE MOT DU PRÉSIDENT

La mise en place de la Redevance Incitative, votée dès 2016, avait comme objectif de faire baisser le tonnage d'ordures ménagères ramassé par année. Alors qu'en 2016, chaque habitant produisait en moyenne 260kg de déchets, la redevance incitative a permis de réduire ce nombre à 144kg de déchets par an et par personne.

Inévitablement, la baisse des ordures ménagères collectées a conduit à une hausse des moyens alternatifs pour se débarrasser de nos déchets. Nous avons tout d'abord renforcé les points tri existants, par la mise en place de conteneurs supplémentaires, ou par le changement de fréquence de collecte. L'extension de la déchetterie est un nouveau pas vers l'adaptation de nos infrastructures au nouveau système.

En effet, la déchetterie était devenue inadaptée, en raison du manque de place pour accueillir de nouvelles filières de déchets, ou encore d'assurer une sécurité optimale.

L'extension de la déchetterie a pour but de mettre à disposition un espace cohérent, avec un sens unique de circulation, de nouveaux déchets acceptés et un accès adapté avec la Redevance Incitative.

Les travaux, qui ont duré 6 mois, s'achèveront en juillet 2018. Vous trouverez dans ce document l'ensemble des nouveaux déchets acceptés et les modalités d'accès à la déchetterie.

> **Dominique LEMOINE** Président de la Communauté de Communes du Pays du Saintois

## **DÉCHETS AUTORISÉS**











Verts \* ( ligneux )

Verts \* ( non ligneux )









Ampoules et Néons

Mobilier

Tout-venant \* Non Incinérable

**Toxiques** 











Piles

Plastiques, Polystyrène

Huiles Usagées

Électroniques et Électriques











d'encre

Cartouches Radiographies Cartons

Recyclerie

Plâtre

Les huisseries et les pneus seront prochainement acceptés.

## **CONDITIONS D'ACCÈS**

### **Particuliers**



Accès uniquement sur présentation de la carte d'accès

#### **Professionnels**

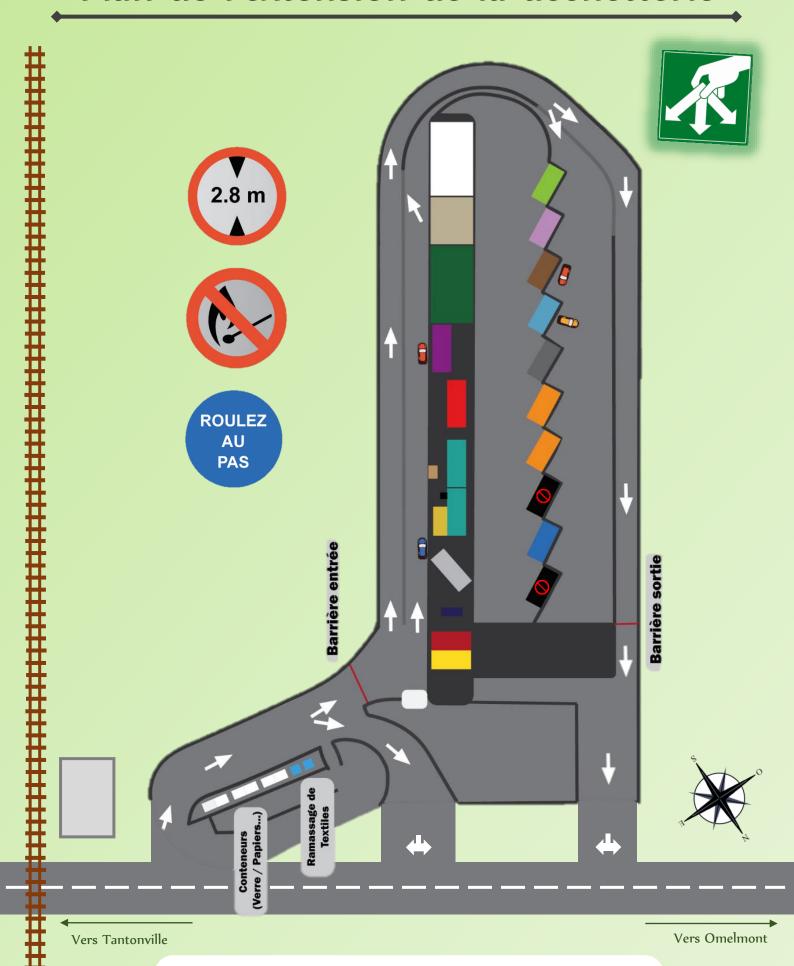




Certains dépôts autorisés sur présentation de la carte d'accès

Demande de ticket à la CCPS pour les dépots payants\*

## Plan de l'extension de la déchetterie



Les couleurs sur le plan correspondent aux « déchets autorisés » visibles sur la page précédente.

# Infos pratiques

#### Horaires d'ouverture de la déchetterie :

	Horaires d'hiver (1 <sup>er</sup> octobre au 31 Mars)	Horaires d'été (1 <sup>er</sup> Avril au 30 Septembre)
Lundi	10h - 13h	10h - 13h
	14h - 17h30	14h - 19h
Mardi	14h - 17h30	14h - 19h
Mercredi	14h - 17h30	14h - 19h
Jeudi	14h - 17h30	14h - 19h
Vendredi	14h - 17h30	14h - 19h
Samedi *	9h30 - 13h	9h30 - 13h
	14h - 17h30	14h - 19h
Dimanche *	9h - 12h	9h - 12h

La déchetterie est fermée les jours fériés.

\* Le week-end, l'accès à la déchetterie est uniquement réservé aux particuliers.

## Opération portes ouvertes!

Une opération portes ouvertes sera organisée en **septembre 2018**, pour présenter l'extension de la déchetterie et les nouvelles filières de déchets autorisées. Vous serez informés de la date via une communication ultérieure.



En présence des élus et du personnel de la communauté de communes, ce moment sera l'occasion de poser toutes vos questions concernant la déchetterie, et plus généralement concernant le service de gestion des déchets!







### Communauté de Communes du Pays du Saintois

21 Rue de la Gare 54116 TANTONVILLE Tél : 03.83.52.47.93

<u>Site</u>: www.ccpaysdusaintois.fr

